

Réf: Dossier N° 053998

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VINOUILA CREATIONS SRARL » en abrégé « VGC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot
23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VINOUILA CREATIONS SRARL » en
abrégé « VGC »

Objet :

- 1- BT
- 2- Agriculture
- 3- Import-export
- 4- Menuiserie
- 5- Location et vente d'engins
- 6- Poissonnerie
- 7- Audio-visuel
- 8- Couture
- 9- Centre de formation
- 10- Communication
- 11- Achat et vente de matériels informatiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) : M GUILA KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06944 du 18/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34852/GTCA/RC/2021 du 18/11/2021

